

## Compte Rendu du Conseil d'Administration du vendredi 06 février 2026



Bad Au Monas  
Place de la République  
12 000 Le Monastère

Date de convocation : 27 janvier 2026

Date d'émission : 13 février 2026

Rédacteur : Xavier ARMENGAUD

L'an deux mille vingt-six, le 06 février, à 18h30, le Conseil d'Administration du Bad Au Monas s'est réuni aux bureaux du Comité départemental.

### **Administrateurs :**

**Présents :** ARMENGAUD Xavier, GINESTET Martin, MADER Corentin, MILLERIOUX Sandra, RASCALOU Benoit, RICARD Mathilde

**Excusées :** BOULOUIS Corinne, CASTEAU Frédéric, ESTIVALS David, FOURNIE Sabrina, GINESTET Andréa, LAGARDERE Sébastien, TROUCHE Clara

**Absents :**

**Démissionnaires :** CASTAN Cécile, DECAMP Etienne

**Votants présents :** 6/13 => la présence du tiers des membres est atteinte pour délibérer

**Invités :** BERTRAND Grégory, DUPRAZ Alexandre, FOURNIE Jordan

### **Ordre du jour :**

- Validation du CR du précédent CA du 13 septembre 2025
- Affaires courantes – Communication du bureau
- Bilan tournoi adultes
- Points créneaux
- Subvention FDVA2
- Interclubs
- AG
- Fonctionnement bureau/CA/commissions

### **Situation des licences :**

122 licenciés fin janvier 2026 (115 licenciés fin janvier 2025 & 127 en fin de saison 2024-25)

## **1- Validation du CR du précédent CA du 13 septembre 2025**

Les comptes rendus du CA sont désormais diffusés par mail à l'ensemble des adhérents ; ils sont également mis en ligne sur le site du Club.

Le compte rendu du précédent CA est soumis au vote en début de réunion.

- **Vote : POUR 6      ABS 0      CONTRE 0**

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le CR du précédent CA.

## **2- Affaires courantes – Communication du bureau**

### Remboursement de la part Club de Marion BETEILLE :

- Suite à sa blessure du 19 octobre 2025, Marion ne pourra pas rejouer de la saison
- La FFBAD lui a remboursé 69,80 €
- Après en avoir débattu et eu égard à l'engagement de Marion auprès de l'équipe, le CA propose de rembourser la part Club au prorata du temps de saison effectué, soit 56,16 €

### Prise en charge des frais d'hébergement et de déplacement de l'équipe fanion en Interclubs R1 :

- L'engagement de l'équipe fanion au niveau régional implique des frais de déplacement et d'hébergement que le Club prend en charge depuis la saison 2022-23
  - Depuis les deux dernières saisons, ces frais sont en augmentation compte tenu de l'éloignement des équipes concurrentes
  - Il est rappelé que le soutien de l'équipe fanion s'inscrit dans la logique de la politique de développement dans laquelle le Club s'est engagé depuis la saison 2019-2020
- ⇒ *Le débat sur ce point traduit un manque de connaissance du projet initié en 2020 ; le projet du Club doit donc à nouveau être porté à connaissance du plus grand nombre et mis à jour.*

## **3- Bilan tournoi adultes**

La mobilisation des bénévoles a été bonne.

La buvette génère un bénéfice de 375,07 €.

Le plateau de jeu réalise un bénéfice de 1 556,73 €.

La soirée génère 54 € de bénéfice.

### A retenir :

- La mobilisation des bénévoles nécessite divers degrés de communication (mail, relance verbale, papier ...) et une organisation préalable
- Flop de la bûche (ne pas renouveler)
- Fournir la buvette avec plus de préparations faites maison
- Recette des croques sans pain complet (car ça cale ! et donc ça consomme moins)

## **4- Points créneaux**

Très fortes affluences sur l'ensemble des créneaux jusqu'à la fin d'année.

Depuis début janvier, les créneaux sont moins remplis.

Il est proposé d'ouvrir le lundi au jeu libre à partir de 19h30. Les joueurs de jeu libre seront orientés sur les terrains disponibles par les encadrants (Fred et Xavier).

## **5- Subvention FDVA2**

Une demande de subvention de fonctionnement général sera déposée au titre du Fond de Développement de la Vie Associative.

## **6- Interclubs**

Un point sur les résultats des équipes est rapidement fait.

L'équipe 1 est en bonne voie de maintien en R1 avant la dernière journée du 15 mars prochain.

## **7- AG**

Compte tenu du planning de disponibilité de la salle, l'AG ordinaire pourrait se tenir le 26 juin prochain.

## **8- Fonctionnement bureau/CA/commissions**

Martin fait part de son souhait de mise en retrait de la Présidence par manque de temps à consacrer au poste.

Mathilde fait également part de son souhait de mise en retrait du poste de Trésorière la saison prochaine.

Une refonte des instances dirigeantes doit donc être rapidement engagée.

*Conseil clôturé à 20h30*